



Conseil économique et social

Distr. limitée
17 juillet 2018
Français
Original : anglais, arabe, espagnol
et français seulement

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2018

12-14 septembre 2018

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Libye

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour la Libye est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global pour la période 2019-2020, soit un montant de 1 770 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 38 230 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve du versement des contributions à des fins spéciales.

Conformément à la décision 2014/1 du Conseil d'administration, le présent document reflète les commentaires émis par les membres du Conseil d'administration sur le projet de descriptif de programme de pays qui a été présenté 12 semaines avant la deuxième session ordinaire de 2018.

* E/ICEF/2018/19.



Fondements du programme

1. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Gouvernement ont élaboré conjointement le présent descriptif de programme de pays 2019-2020 en s'attachant à répondre aux besoins des enfants en Libye¹. Tirant parti de la sécurité relative en 2017 et du retour en 2018 à une présence effective de personnel international de l'UNICEF en Libye, le Fonds contribuera aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), conformément au cadre stratégique des Nations Unies pour la Libye (2019-2020). Le descriptif de programme de pays et le cadre stratégique couvrent une période de deux ans et créeront des synergies entre l'aide humanitaire et le programme de développement à long terme prévu pour 2021 et au-delà. Le présent descriptif reflète le programme élargi de l'Organisation en Libye, qui bénéficie d'une hausse importante des financements depuis 2017 en réponse à l'augmentation des besoins au sein de la population.

2. Avant la révolution de 2011, la Libye était un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) qui a progressé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'appui de l'UNICEF à la Libye durant cette période, ainsi que dans les années qui ont immédiatement suivi, était limitée à l'assistance technique en amont et aux activités de sensibilisation dans tous les secteurs visés par l'UNICEF. Lors du conflit de 2014, deux entités politiques ont revendiqué le droit de gouverner. À la suite des négociations de paix conduites par l'ONU en 2015, le Gouvernement d'entente nationale a été établi à Tripoli, le 17 décembre 2015, par l'Accord politique libyen de Skhirat (Maroc) s'inscrivant dans le cadre d'un dialogue national mené sous l'égide de l'ONU et dédié au règlement de l'impasse politique. Toutefois, en 2018, certaines zones de la Libye se trouvent encore entre les mains de divers groupes armés. La crise a durement touché l'économie libyenne. Les recettes provenant de la production de pétrole, qui constitue la majorité du produit intérieur brut (PIB), ont régulièrement diminué au cours des cinq dernières années, ce qui a entraîné une contraction rapide de l'économie ; le PIB réel a chuté à moins de la moitié de son niveau d'avant la révolution². En raison de la crise politique, la banque centrale n'est en mesure d'allouer des fonds qu'à deux chapitres de son budget, liés essentiellement aux salaires et aux subventions³. La hausse de l'inflation et la crise des liquidités bancaires ont contribué à creuser l'écart entre le taux officiel et le taux du marché parallèle. Le déficit croissant, conjugué à d'importants avoirs bloqués, a aggravé la crise économique⁴. La durabilité, l'efficacité, l'efficience et l'équité de l'important système de protection sociale qui existait avant le conflit sont remises en question, la santé budgétaire future de la Libye étant sujet de préoccupations majeures. L'impasse politique, la crise économique et le conflit armé ont fragmenté les institutions nationales et gravement touché la prestation des services de base, en partie en raison de l'insuffisance de l'allocation budgétaire, de la limitation des flux de trésorerie viables et du manque de capacités et de compétences techniques.

¹ Sur la base de l'évaluation technique conjointe interinstitutions, 2017 ; UNICEF, *Situation Assessment of Children and Women in Libya* (« Évaluation de la situation des enfants et des femmes en Libye »), document non publié, 2017 ; et Coram International, *Study on Violence Against Children in Libya* (« Enquête sur la violence contre les enfants en Libye »), projet de rapport, 13 octobre 2017.

² Banque mondiale, *Libya's Economic Outlook - April 2017* [« Rapport de suivi de la situation économique en Libye (avril 2017)], www.worldbank.org/en/country/libya/publication/economic-outlook-april-2017 (anglais et arabe).

³ Constitution libyenne, chapitre premier et chapitre IV.

⁴ Organisation des Nations Unies, *Strategic Framework for Libya (2019–2020)* (« Cadre stratégique pour la Libye (2019-2020) »), version préliminaire non publiée, mars 2018.

3. En 2017, la population libyenne était estimée à 6,5 millions d'habitants : 49 % de femmes et 40 % d'enfants⁵. Dans ce pays aride du désert du Sahara, 78 % de la population vit dans les zones urbaines⁶. Suite au conflit, en janvier 2018, on estimait à 1,1 million, dont 378 000 enfants et 307 000 femmes, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire⁷. Les groupes les plus vulnérables sont concentrés dans les régions qui connaissent un conflit armé ou accueillent un grand nombre de déplacés (qui étaient au nombre de 165 478 en février 2018)⁸, de migrants et de demandeurs d'asile. En Libye, les filles, plus particulièrement les femmes migrantes, les filles et les enfants non accompagnés et séparés en déplacement, sont particulièrement vulnérables à la violence et à l'insécurité⁹. De plus, la participation de garçons et de jeunes hommes aux activités de groupes armés est importante en raison du taux de chômage élevé, de l'accès facile aux armes et de facteurs socioculturels qui encouragent les jeunes (en particulier les garçons) à les rejoindre.

4. Si la Libye a toujours été un carrefour migratoire, ces dernières années, la migration mixte, y compris les enfants en déplacement (demandeurs d'asile, migrants économiques, enfants non accompagnés et séparés, migrants environnementaux, victimes de la traite et migrants bloqués), a progressé de manière spectaculaire¹⁰. La Libye est devenue l'un des itinéraires migratoires vers l'Europe les plus fréquentés et les plus meurtriers¹¹. En mars 2018, on estimait à 660 000 le nombre de migrants présents en Libye [dont 90 % étaient des adultes, pour 9 % des femmes, et 10 % étaient des enfants (à 56 % non accompagnés)]¹². De nombreux migrants (hommes et femmes) sont victimes de la traite ou du trafic illicite des personnes, voire les deux à la fois¹³. En juillet 2017, 49 % des migrants interrogés dans le sud de la Libye et à Tripoli avaient peu ou pas d'éducation, et 16 % seulement avaient bénéficié d'une formation ou fréquenté l'enseignement supérieur¹⁴. Les migrants font état de graves atteintes aux droits de la personne commises par des groupes armés¹⁵. Des enfants ont été victimes de multiples privations de droits : détention arbitraire ; absence d'accès à la famille, à l'éducation, à la protection – y compris contre toutes les formes de violence et d'exploitation –, aux soins de santé ou à une nutrition et à un cadre de vie adéquats ; et manque de temps et d'espace pour jouer.

⁵ Projections du Bureau libyen de statistique et de recensement pour 2017, diffusées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

⁶ Programme des Nations Unies pour les établissements humains, <https://unhabitat.org/libya/> (en anglais), consulté le 5 juin 2018.

⁷ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, *Humanitarian Response Plan: Libya* (« Plan d'aide humanitaire : Libye »), janvier-décembre 2018.

⁸ Organisation internationale pour les migrations (OIM), Matrice de suivi des déplacements, *IDP & Returnee Report, Round 17* (« Rapport sur les déplacés et rapatriés, Cycle 17 »), janvier-février 2018.

⁹ Programme des Nations Unies pour le développement en Libye, *Women, Peace and Security in Libya: Comparative Summary of the WPS Baseline Study, Phase I and Phase II* (« Les femmes et la paix et la sécurité : Analyse comparative de l'état des lieux concernant les femmes et la paix et la sécurité, Phase I et Phase II »), Note d'orientation, 2015.

¹⁰ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Mixed Migration Trends in Libya: Changing dynamics and protection challenges* (« Tendances migratoires mixtes via la Libye : Évolution de la dynamique et des défis liés à la protection »), juillet 2017.

¹¹ Centre d'analyse des données migratoires mondiales de l'OIM, *Fatal Journeys: Improving Data on Missing Migrants* (« Périple mortel : Amélioration des données sur les migrants disparus », volume 3, partie 2, 2017.

¹² OIM, Matrice de suivi des déplacements, *Libya's Migrant Report: Round 18* (« Rapport sur les migrants en Libye : Cycle 18 »), mars 2018.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

5. Les systèmes de gouvernance et l'environnement protecteur pâtissent de lacunes importantes en ce qui concerne les enfants. Des pans essentiels de l'ordonnancement juridique n'ont pas été harmonisés avec la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Libye le 15 avril 1993. Certaines politiques et procédures sont dépassées ou inexistantes. Les systèmes de gestion informatique, y compris ceux liés à la production de données, doivent être renforcés dans de nombreux secteurs – notamment la protection de l'enfance, la justice, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour tous (WASH), la santé et la nutrition –, ce qui rend difficile la planification fondée sur des données factuelles pour tous les acteurs. Les services de l'État libyen sont confrontés à d'importantes lacunes en matière de capacités, en partie en raison de la dépendance excessive vis-à-vis des travailleurs étrangers avant la révolution (la plupart ont désormais quitté le pays), mais aussi des défis relatifs à la coordination interministérielle et intersectorielle liés aux divisions politiques actuelles. Il en a résulté un affaiblissement de la fourniture des services de base et un accroissement considérable des besoins en aide humanitaire et en aide au développement.

6. L'éducation est une priorité du Gouvernement ; l'enseignement primaire et secondaire, par exemple, est gratuit. Avant 2011, la Libye affichait l'un des taux de scolarisation les plus élevés dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, sans écart significatif entre les garçons et les filles. Le taux brut de scolarisation s'établit toujours à 96,7 % pour les enfants du primaire et du secondaire¹⁶, et les enfants libyens déplacés sont presque tous scolarisés¹⁷. Toutefois, la qualité, l'inclusivité et la pertinence de l'éducation, ainsi que les disparités entre régions, sont préoccupantes. On estime que deux enseignants diplômés sur cinq sont inactifs. Nombre de ceux qui travaillent comme enseignants manquent des compétences essentielles en matière de gestion de classe et d'éducation. L'éducation préscolaire est assurée par le secteur privé et n'est pas accessible à la majorité de la population. L'accès à la formation technique et professionnelle et à des compétences utiles à la vie quotidienne est limité et le nombre d'élèves inscrits n'a cessé de diminuer depuis 2012¹⁸. On accorde généralement moins d'importance à l'enseignement technique et professionnel qu'aux programmes traditionnels, et la scolarisation des filles est particulièrement faible. Le classement de la Libye dans le Rapport sur la compétitivité mondiale 2010-2011 est faible en ce qui concerne la qualité de l'éducation : sur 139 pays, la Libye se classe au 128^e rang pour l'enseignement primaire et au 138^e pour l'enseignement secondaire¹⁹. On déplore un décalage, en matière de compétences, entre la demande du marché du travail et l'offre du système éducatif. Le Ministère de l'éducation élabore actuellement un système de gestion des données sur l'éducation avec l'appui de l'UNICEF. Les données existantes indiquent que les enfants handicapés et les enfants en déplacement sont souvent exclus ou victimes de discrimination dans les écoles²⁰. Selon la matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations, quelque 32 000 enfants migrants auraient besoin d'un soutien éducatif²¹. Le conflit prolongé

¹⁶ Ministère libyen de l'éducation.

¹⁷ FNUAP, HCR, PAM, UNICEF, *Libyan Household Multi-sectoral Survey Needs Assessment* (« Évaluation des besoins multi-sectoriels des ménages libyens »), document non publié, 2017.

¹⁸ UNICEF Libye, *Draft Evaluation of Technical and Vocational Education (TVET) in Libya* (« Projet d'évaluation de la formation technique et professionnelle en Libye »), 2018.

¹⁹ Forum économique mondial, *Rapport sur la compétitivité mondiale 2010-2011*, 2010.

²⁰ Abdel-Hamid, Y., *Child Rights Situation Analysis - Middle East and North Africa* (« Analyse de la situation des droits des enfants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord »), Save the Children, Suède, 2011.

²¹ Matrice de suivi des déplacements, citée dans le plan d'aide humanitaire, 2018.

a endommagé les infrastructures éducatives ; ; on estime que 489 établissements scolaires, soit environ 267 000 enfants, ont été touchés²².

7. Le système de santé a pâti du conflit, en raison notamment de la pression des déplacements de population, ainsi que de la réduction des capacités financières et humaines. On estime que 17,5 % des hôpitaux, 20 % des établissements de santé primaire et 8 % des autres types de services sanitaires ne sont pas opérationnels²³, avec d'importantes variations géographiques. On déplore une grave pénurie de travailleurs sanitaires, y compris d'infirmières et d'accoucheuses. La Libye enregistre un faible taux de mortalité maternelle (sept décès pour 100 000 naissances vivantes chez les femmes âgées de 15 à 49 ans)²⁴, mais la détérioration des services de santé accroît le risque de hausse de ce taux. Les taux de mortalité des moins de 1 an et des moins de 5 ans sont faibles²⁵ et le taux de vaccination des enfants reste élevé. Ainsi, 95 % des enfants d'un an sont pleinement immunisés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, et 93 % d'entre eux sont vaccinés contre la rougeole²⁶. Il semble toutefois que cela soit en passe de changer en raison des perturbations de l'approvisionnement des stocks de vaccins, de la rupture de la chaîne du froid et de l'accès limité aux groupes vulnérables. La hausse des migrations en provenance de l'Afrique subsaharienne a accentué les préoccupations quant au caractère éventuellement inadéquat des stratégies de vaccination actuelles. L'insécurité alimentaire prend de l'ampleur. Sous l'effet aggravant d'une forte inflation, en 2017, on estimait à 75 % la part des ménages tributaires du marché ayant un faible pouvoir d'achat, et donc contraints de recourir à des mécanismes de survie néfastes, comme le fait de sauter des repas ou de réduire le nombre de repas quotidiens²⁷. Le manque d'informations relatives à la nutrition des enfants est critique. Le Gouvernement a demandé l'appui de l'UNICEF et d'organisations partenaires des Nations Unies pour lutter contre l'augmentation des problèmes nutritionnels.

8. Le secteur de l'eau et de l'assainissement est également touché par la crise de la gouvernance, la fragilité du dispositif d'application du principe de responsabilité et le conflit prolongé. Le système national d'approvisionnement en eau et d'assainissement se détériore rapidement en raison de l'insuffisance de l'exploitation et de la maintenance et de la baisse de l'allocation budgétaire. On estime à 670 000 (dont 270 000 enfants) le nombre de personnes touchées par le conflit qui n'ont pas accès à des services WASH (Eau, Assainissement et Hygiène pour tous) adéquats²⁸. Les déplacements ont accentué la pression sur les infrastructures WASH dans de nombreuses communautés d'accueil. On estime que 43 % de la population dépend de l'eau potable acheminée par camion et que 64 % seulement de la population touchée a accès à l'eau potable en quantité suffisante²⁹. Environ 90 % des eaux usées sont déversées, non traitées, dans la mer³⁰. Environ 30 % des ménages interrogés manquent d'articles d'hygiène de base³¹. De nombreux élèves ne disposent pas d'un accès adéquat à des installations WASH sûres et adaptées au sexe des enfants dans leur environnement d'apprentissage. La mauvaise gestion de l'accompagnement en matière d'hygiène menstruelle pourrait avoir une incidence sur la fréquentation

²² Plan d'aide humanitaire, 2018.

²³ Ibid.

²⁴ FNUAP, HCR, PAM, UNICEF, *Libyan Household Multi-sectoral Survey Needs Assessment* (« Évaluation des besoins multi-sectoriels des ménages libyens »), document non publié, 2017.

²⁵ UNICEF, *La situation des enfants dans le monde*, 2016.

²⁶ Ibid.

²⁷ Plan d'aide humanitaire, 2018.

²⁸ Évaluation conjointe de pays, 2017.

²⁹ Plan d'aide humanitaire, 2018.

³⁰ FNUAP, HCR, PAM, UNICEF, *Libyan Household Multi-sectoral Survey Needs Assessment* (« Évaluation des besoins multi-sectoriels des ménages libyens »), document non publié, 2017.

³¹ Ibid.

scolaire des filles. Les écoles sont 33 % à ne pas avoir accès à de l'eau potable en quantité suffisante³². Dans les centres de détention, les conditions WASH sont particulièrement préoccupantes. Les changements climatiques présentent des risques particuliers pour la Libye ; l'eau se raréfie encore à mesure que les températures augmentent et que les régimes météorologiques deviennent imprévisibles.

9. L'Enquête nationale sur la santé familiale (2014) a révélé que les naissances étaient presque toutes enregistrées (99 %)³³. Toutefois, certains groupes d'enfants vulnérables peuvent échapper au système, y compris les enfants nés en détention, les enfants nés de mères célibataires ou divorcées et les enfants nés de familles migrantes.

10. La violence contre les enfants, notamment diverses formes de violence sexiste, est fréquente sur l'ensemble du territoire libyen³⁴. Selon une étude récente, 73,4 % des enfants avaient subi des violences physiques au cours des 12 mois antérieurs, y compris des coups de poing, des coups de pied, des pincements ou des coups avec un objet³⁵. Le taux de violence est particulièrement élevé dans les établissements primaires et secondaires : 67 % des enfants ont déclaré avoir été victimes de violence de la part de leurs enseignants au cours des 12 mois antérieurs, et on estime à 36,5 % la part d'enfants libyens ayant signalé des cas de harcèlement par les pairs³⁶. Un enfant sur dix indique avoir subi une forme de violence de la part de personnes armées³⁷. Certaines formes de violence contre les enfants sont socialement acceptables, en particulier envers les garçons, car elles sont perçues comme faisant partie du développement vers l'âge adulte. Malgré l'absence de statistiques concernant le mariage d'enfants, les tendances régionales indiquent que sa fréquence est susceptible d'augmenter en période d'insécurité³⁸. Le système national de protection de l'enfance, tant en ce qui concerne le cadre juridique que les mécanismes de protection de l'enfance (y compris la prise en charge) ou les capacités, est faible. Les travaux de recherche sur les mécanismes de protection reposant sur la collectivité sont insuffisants. Le Secrétaire général des Nations Unies a fait état de graves violations des droits de l'enfant au cours de 2016, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants par les groupes armés, les meurtres aveugles d'enfants en période de conflit armé et les attaques contre des hôpitaux et des écoles³⁹. Dans de nombreuses régions de Libye, les enfants sont confrontés à des risques croissants liés aux mines et aux restes explosifs de guerre.

11. Le système de justice repose sur la répression des contrevenants plutôt que sur la réinsertion. Il arrive que les enfants soient soumis à des punitions sévères (y compris des conditions de détention très dures), même dans les cas où aucune infraction pénale n'a été commise. « L'intérêt supérieur de l'enfant » n'est pas systématiquement pris en compte durant la procédure judiciaire⁴⁰. Les enfants en

³² Plan d'aide humanitaire, 2018.

³³ Ministère libyen de la santé, *Libyan National Family Health Survey, Preliminary Report* (« Enquête nationale libyenne sur la santé familiale, Rapport préliminaire »), Tripoli, 2014.

³⁴ Coram International, *Study on Violence Against Children in Libya* (« Enquête sur la violence contre les enfants en Libye »), projet de rapport, 13 octobre 2017.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

³⁸ UNICEF au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en collaboration avec le Centre International de recherche sur les femmes, *Child Marriage in the Middle East and North Africa* (« Mariage d'enfants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord »), novembre 2017.

³⁹ Organisation des Nations Unies, *Le sort des enfants en temps de conflit armé : Rapport du Secrétaire général, A/70/836-S/2016/360*, 20 avril 2016.

⁴⁰ Makkawi, Rifaat, *Children's Rights in Libya: Assessing compliance of domestic legislation with international human rights standards* (« Droits de l'enfant en Libye : Évaluation de la conformité du droit interne avec les normes internationales des droits de l'homme »), rapport non publié, 24 février 2013.

contact avec la loi ne se voient pas garantir la confidentialité, ce qui peut être particulièrement préjudiciable pour les filles⁴¹. Le système de gestion des dossiers et d'information est limité⁴². Les enfants en déplacement, notamment les enfants séparés et non accompagnés, sont souvent placés en détention⁴³.

12. Il est avéré que les adolescents et les jeunes se sentent désengagés de leur communauté et que la méfiance vis-à-vis des institutions publiques gagne du terrain⁴⁴. Le taux de chômage des jeunes est élevé (en 2012, il s'établissait à 48,3 % au niveau national, dont 40,8 % chez les garçons et 67,8 % chez les filles), l'attente vis-à-vis de l'emploi dans le secteur public est forte et les services sociaux sont affaiblis⁴⁵. Les jeunes signalent avoir subi un taux élevé de violence, une baisse des occasions de participer à des activités récréatives sûres et des pressions les incitant à rejoindre des groupes armés (en particulier les garçons) pour assurer leur subsistance et gagner la reconnaissance de leur entourage. Le manque de perspectives de participation aux processus décisionnels, qui peut contribuer à l'isolement social (particulièrement chez les filles), a eu des répercussions négatives sur l'intégration sociale et économique des jeunes, ce qui a alimenté le sentiment de frustration⁴⁶.

13. Le précédent descriptif de programme de pays, à l'origine pour la période 2013-2014⁴⁷, a été élaboré pour un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) gouverné par une administration centrale forte. Les événements politiques de 2011 et 2014 ont radicalement modifié le paysage de la Libye. En conséquence, le budget modeste et la précédente stratégie de l'UNICEF, marquée par un soutien en amont et une aide humanitaire limités, s'avèrent insuffisants dans le nouveau contexte et ne permettent pas d'apporter au Gouvernement l'appui nécessaire. Les enseignements tirés du précédent cycle de programme de pays montrent que : a) les travaux en amont sont essentiels pour renforcer la résilience et la résistance au choc des systèmes nationaux, y compris la mobilisation de budgets adaptés aux besoins des enfants ; b) la préparation aux situations d'urgence et les interventions humanitaires à plus grande échelle, en partenariat avec des acteurs locaux, restent des priorités essentielles ; c) le renforcement de la prestation de services de base axée sur l'équité, à la fois en amont et en aval (y compris la programmation informée, fondée sur des données factuelles) est essentiel pour la prévention et la réponse à de nouveaux besoins ; et d) le retour d'une présence réelle de l'UNICEF en Libye à compter de mi-2018 améliorera la qualité de la programmation et du suivi. La programmation axée sur l'équité est au cœur du présent descriptif de programme de pays, y compris le renforcement des services sociaux de base pour les personnes les plus vulnérables et la sensibilisation en faveur de politiques et de budgets nationaux équitables.

14. Le Gouvernement a sollicité l'appui technique de l'UNICEF pour contribuer à la réalisation de ses objectifs de développement durable. L'UNICEF est reconnue comme étant une organisation de défense des droits de l'enfant impartiale. Dans le

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid.

⁴³ HCR, *Mixed Migration Trends in Libya: Changing dynamics and protection challenges* (« Tendances migratoires mixtes via la Libye : Évolution de la dynamique et des défis liés à la protection »), 2017.

⁴⁴ *Libya National Consultation on Youth, Peace & Security* (« Consultation nationale libyenne sur la jeunesse, la paix et la sécurité »), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Réseaux de la Jeunesse Méditerranéenne (NET-MED Youth), Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix et FNUAP, avec un financement de l'Union européenne, 2017.

⁴⁵ Organisation internationale du Travail, base de données ILOSTAT (données consultées en mars 2017).

⁴⁶ Banque mondiale, *Libya Investment Climate Survey* (« Enquête sur le climat d'investissement en Libye »), 2011.

⁴⁷ Le programme de pays 2013-2014 a été prolongé quatre fois d'un an et prendra fin en 2018.

contexte de la Libye, sa valeur ajoutée réside dans la production de données factuelles, en fournissant un appui technique au renforcement des institutions et en accompagnant les réformes politiques tenant compte des droits de l'enfant. L'UNICEF a conclu des partenariats stratégiques à tous les niveaux de gouvernement ainsi qu'avec des membres importants de la société civile, des communautés, des donateurs et d'autres organismes des Nations Unies, qui seront mis à profit pour œuvrer à la réalisation des droits de l'enfant.

Priorités du programme et partenariats

15. Sous les auspices du Cadre de coordination de la coopération technique internationale avec le Gouvernement libyen, le descriptif de programme de pays est aligné sur les priorités sectorielles définies par le Gouvernement. Le cadre stratégique des Nations Unies pour la Libye (2019-2020) et le programme de coopération du pays répondent directement aux priorités nationales, conformément à la stratégie d'action commune des Nations Unies.

16. Le programme de pays contribuera à deux des trois domaines de résultats décrits dans le cadre stratégique des Nations Unies à l'appui de services sociaux de base durables (résultat 3) et du renforcement de la gouvernance et de la primauté du droit (résultat 1), ainsi qu'à l'objectif 2 du plan d'aide humanitaire pour la Libye (2018) relatif à la fourniture de services de base. Ce faisant, le programme de pays contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 1 à 6, 8, 10 et 16.

17. Au cours de ce programme-relais de deux ans, la démarche stratégique de l'UNICEF consistera à déployer des efforts d'action humanitaire, de développement et de consolidation de la paix en tirant parti de l'expérience et des travaux de terrain de ses programmes humanitaires, ainsi que de plusieurs décennies d'appui au développement en amont pour aider le Gouvernement, en étroite collaboration avec la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), d'autres organismes des Nations Unies et les principales parties prenantes.

18. L'objectif du programme de pays est de contribuer aux efforts nationaux visant à garantir à tous les enfants et adolescents de Libye, notamment les plus vulnérables d'entre eux, la réalisation progressive de leurs droits et de tout leur potentiel dans un environnement inclusif et protecteur. À cette fin, l'UNICEF appuiera la fourniture de services de base équitables et adaptés aux enfants dans des municipalités cibles, le renforcement de l'environnement protecteur pour les enfants et l'instauration d'un environnement favorable, où le Gouvernement et les organisations de la société civile bénéficient de capacités, de systèmes et de services renforcés pour s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant, par le biais des composantes intersectorielles du programme suivantes :

Accès aux services sociaux de base

19. L'ambition de l'UNICEF et du Gouvernement est de faire en sorte que, d'ici à 2020, les enfants, les adolescents, les jeunes et leurs familles, en particulier les plus défavorisés, aient de plus en plus recours à des services sociaux de base de meilleure qualité (résultat 1 du Cadre de résultats et d'allocation des ressources du programme de pays) grâce au renforcement de programmes dans les municipalités ciblées, qui ouvrira la voie à la transposition de ces programmes à plus grande échelle. Les municipalités ciblées ont été sélectionnées sur la base d'une évaluation des points faibles, en donnant la priorité aux zones touchées par le conflit, aux déplacés et aux régions concernées par les migrations. Pour renforcer la prestation de services dans les domaines de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, de la santé, de la nutrition et de

l'éducation, l'UNICEF et le Gouvernement adopteront les stratégies de mise en œuvre suivantes : a) renforcement des capacités techniques des partenaires gouvernementaux au sein des ministères d'exécution concernés ainsi que de celles des prestataires de services (y compris les enseignants, les spécialistes WASH et le personnel de santé) ; b) fourniture d'un appui direct à la prestation de services de santé, de nutrition, d'eau, assainissement et hygiène et d'éducation, y compris par le biais de l'achat de fournitures ; et c) promotion de la communication pour le développement, en mettant l'accent sur les modes de vie sains et sur l'équité en matière d'accès aux services.

Environnement protecteur pour les enfants et les adolescents

20. L'UNICEF et le Gouvernement entendent, d'ici à 2020, veiller à ce que les filles et les garçons soient mieux protégés contre la violence, la maltraitance, l'exploitation et la négligence (résultat 2 du Cadre de résultats et d'allocation des ressources). Pour atteindre cet objectif, l'UNICEF collaborera avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires pour : a) prévenir la violence au moyen de la communication pour le développement en s'appuyant sur la puissance du dialogue pour promouvoir les droits fondamentaux des enfants, un programme permettant non seulement de sensibiliser la population, mais également d'impliquer les communautés et d'encourager les adultes, les adolescents et les enfants à cerner les problèmes, proposer des solutions et prendre des mesures pour tirer parti de leur résilience et améliorer leur propre vie ; b) renforcer les capacités de suivi des questions liées à la protection de l'enfance, y compris dans les écoles, au sein du système judiciaire et en ce qui concerne les violations graves des droits de l'enfant ; c) modéliser et développer des services d'intervention et systèmes d'aiguillage liés à la protection de l'enfance, dans les écoles et au sein des communautés, en ciblant les enfants les plus vulnérables (y compris la réadaptation et la réinsertion des enfants associés à des groupes armés) ; d) contribuer à des réformes du système judiciaire fondées sur la justice réparatrice pour les enfants en renforçant les capacités des acteurs clés dans les municipalités ciblées, par le biais de réformes politiques et en intensifiant les recours non privatifs de liberté et les mesures de substitution à la détention (y compris pour les enfants en déplacement).

Réformes politiques fondées sur des données factuelles

21. L'UNICEF et le Gouvernement contribueront à faire en sorte que d'ici à 2020, dans un premier temps, la capacité du Gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des politiques sociales adaptées aux enfants au niveau national soit renforcée. Le Gouvernement œuvrera pour que les principales institutions publiques se dotent de processus d'élaboration des politiques, de planification et de budgétisation fondés sur des données factuelles et adaptés aux besoins des enfants, et pour que les enfants et les adolescents soient placés au cœur de la priorité donnée au développement global (résultat 3 du Cadre de résultats et d'allocation des ressources). Les stratégies de mise en œuvre qui seront utilisées sont les suivantes : a) renforcement de la capacité du Gouvernement à recueillir des données factuelles concernant la santé, la nutrition, la protection de l'enfance, l'éducation et l'eau, l'assainissement et l'hygiène, y compris le développement des capacités institutionnelles du Bureau national des statistiques et du recensement ; b) contribution à la production de données factuelles sur la situation de tous les enfants en Libye ; c) en partenariat avec les institutions de Bretton Woods et les partenaires des Nations Unies, fourniture d'un appui technique et renforcement des capacités des départements stratégiques des ministères d'exécution et prestataires de services compétents en ce qui concerne les politiques, la planification et la budgétisation relatives à l'enfance.

22. Le présent programme de pays s'articule autour de trois domaines d'intervention stratégiques transversaux qui feront l'objet d'une attention exceptionnelle de la part de l'UNICEF, en coordination avec d'autres partenaires des Nations Unies : a) compte tenu de la situation instable en Libye, la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours sera une importante priorité transversale, y compris le travail préparatoire et le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux, tout en fournissant un appui à la coordination ; b) à travers toutes ses stratégies de mise en œuvre, l'UNICEF contribuera à faire en sorte que les femmes et les filles aient un accès égal aux services sociaux de base et à un environnement favorable et protecteur ; et c) étant donné le rôle crucial des adolescents et des jeunes dans la stabilité à long terme et le développement de la Libye, l'UNICEF s'emploiera à faire des jeunes des agents actifs du changement dans tous les programmes (notamment la consolidation de la paix, la mobilisation sociale et la préparation aux situations d'urgence) et veillera à ce que les programmes et les politiques du Gouvernement contribuent au développement des compétences et aux perspectives de participation sociale, économique et citoyenne positive de la jeunesse.

Partenariats

23. En vue de renforcer la collaboration pour la protection et le bien-être de tous les enfants de Libye et de tirer parti de son rôle stratégique en tant que coordonnateur, l'UNICEF entend contribuer aux efforts de coordination entre les parties prenantes concernées, y compris les ministères d'exécution et les municipalités à l'est, au sud et à l'ouest de la Libye, ainsi qu'entre les acteurs internationaux et nationaux.

24. L'UNICEF cherchera à mobiliser les ressources du Gouvernement et des principales personnalités influentes pour atteindre les enfants et adolescents les plus vulnérables et leurs communautés. Le programme de pays renforcera les partenariats existants et ouvrira de nouvelles perspectives de partenariat visant à promouvoir la protection de tous les enfants en Libye, y compris avec d'autres organismes des Nations Unies, avec la communauté internationale (pour défendre un ordre du jour tenant compte des enfants), avec des partenaires stratégiques (pour atteindre toutes les zones), avec les organisations de la société civile qui participent à la mise en œuvre du programme (y compris le renforcement des capacités), avec les établissements universitaires et les figures de la société civile et avec le secteur privé (y compris dans le pétrole) pour obtenir un appui en faveur de la cause des enfants et mettre à profit les importantes richesses privées en Libye.

Tableau récapitulatif du budget

Composante du programme	(En milliers de dollars des États-Unis)		
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
Accès aux services sociaux de base	177	21 373	21 550
Environnement protecteur pour les enfants et les adolescents	177	10 101	10 278
Réformes politiques fondées sur des données factuelles	1 239	1 281	2 520
Efficacité du programme	177	5 475	5 652
Total	1 770	38 230	40 000

Remarque : En plus des montants indiqués ci-dessus, d'importantes sommes provenant d'autres ressources d'urgence devraient être obtenues grâce à l'Action humanitaire de l'UNICEF pour les enfants en Libye (2018).

Administration du programme et gestion des risques

25. Pour permettre au programme de pays de l'UNICEF d'atteindre ses objectifs par le biais du contrôle de la qualité et de la bonne gestion, la composante sur l'efficacité du programme mettra l'accent sur quatre éléments favorisant la performance organisationnelle : une gouvernance transparente et responsable du programme ; une gestion axée sur les résultats, efficiente, efficace et collaborative ; un personnel polyvalent qui est agent du changement ; et des systèmes efficaces, répondant à des conditions de sécurité physique et matérielle, qui font le lien entre les résultats et les personnes.

26. L'UNICEF utilisera les systèmes de gestion de l'information mis en place et renforcés dans le cadre du présent programme (par ex., le système d'information sanitaire), ainsi que les évaluations menées à bien, pour rendre des comptes aux populations touchées. Elle se servira de ces systèmes comme mécanismes d'alerte rapide et de communication de l'information. La collecte régulière de données permettra à l'UNICEF d'assurer le suivi des besoins nouveaux (par ex., l'évolution des maladies, la qualité des processus d'enseignement/apprentissage, etc.) afin que les stratégies du programme soient alignées et déployées en temps voulu.

27. L'UNICEF continuera de diriger l'équipe de gestion du programme de l'équipe de pays des Nations Unies et d'assurer la coordination avec l'équipe de gestion opérationnelle et avec les groupes de coordination sectorielle concernés. L'UNICEF Libye continuera d'œuvrer au sein du cadre stratégique des Nations Unies et conformément aux règles et règlements de l'UNICEF, ainsi qu'au cadre de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT).

28. Le présent descriptif de programme de pays souligne les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le premier outil de reddition de comptes au Conseil d'administration concernant l'alignement des résultats et les ressources attribuées au programme au niveau du pays. La responsabilité des dirigeants aux niveaux du pays, de la région et du siège vis-à-vis des programmes de pays est inscrite dans le programme de l'organisation et les politiques et procédures opérationnelles.

Risques et atténuation des risques

29. Le risque de crise humanitaire généralisée causée par la recrudescence de la violence, des conflits et de l'insécurité ou par l'effondrement des services sociaux, voire les deux scénarios, est présent et risque de restreindre l'accès aux enfants les plus vulnérables. Pour l'atténuer, en coordination avec d'autres organismes et partenaires des Nations Unies, l'UNICEF prévoit : a) de mettre au point une version actualisée du plan de préparation aux situations d'urgence, ainsi qu'un plan d'intervention, afin d'assurer la poursuite de la mise en œuvre et du suivi du programme ; b) d'utiliser le mécanisme de réaction rapide comme principal moyen d'acheminer l'aide humanitaire et d'en assurer le suivi à moyen terme, l'UNICEF continuant de s'appuyer sur le suivi par des tiers et les partenariats, pour l'aide humanitaire et l'intervention rapide, dans le cadre des règles et procédures de l'Organisation et des modalités de la HACT ; et c) d'appuyer les ministères d'exécution dans la préparation aux situations d'urgence et de renforcer les capacités du Gouvernement et des partenaires de la société civile en matière d'action humanitaire, en particulier en ce qui concerne les principes humanitaires. À la fin de la période couverte par le programme, le Gouvernement devrait être prêt à commencer à travailler sur un plan national de gestion des risques de catastrophe.

30. Une nouvelle détérioration du système bancaire et une aggravation de la crise de liquidités pourraient entraver la mise en œuvre du programme, en compliquant

davantage le transfert de fonds aux partenaires du Gouvernement et de la société civile. Pour atténuer ce risque, en coordination avec les ministères d'exécution et les organisations de la société civile, l'UNICEF a mis au point des modalités de transfert de fonds qui seront encore renforcées dans le cadre de la HACT.

31. Il existe un risque, compte tenu de la crise actuelle, que seul un petit nombre de partenaires internationaux opère sur le territoire libyen pendant la période couverte par le programme. L'UNICEF continuera à investir dans des partenariats avec des organisations non gouvernementales et communautaires locales et à renforcer leurs capacités organisationnelles et techniques.

32. L'impasse politique a fait émerger d'importants problèmes de coordination au sein de l'administration centrale et entre les municipalités et l'administration centrale. L'impasse persistante pourrait aggraver cette fragmentation, en compliquant la coordination de la prestation des services de base et en bloquant la réforme judiciaire et politique pendant la période couverte par le programme. L'UNICEF a constitué un réseau de partenariats avec les ministères d'exécution et les municipalités, à travers toute la Libye, afin de veiller à ce que les besoins des enfants les plus vulnérables puissent continuer à être comblés malgré les tensions politiques et le ralentissement économique.

33. Au cours de la période couverte par le programme, le financement pourrait être réduit en raison de l'évolution des priorités des donateurs. L'UNICEF poursuivra son analyse des tendances du financement et s'efforcera de prévoir le sens des priorités des donateurs pour anticiper d'éventuels changements. L'UNICEF entretiendra et élargira son portefeuille de donateurs par le biais d'un accroissement de la visibilité, de la qualité de l'information fournie aux donateurs et du partage des connaissances. L'UNICEF continuera à mobiliser des fonds auprès du secteur privé, de la diaspora et des familles en Libye, et plaidera en faveur de l'augmentation de l'utilisation des ressources publiques au profit des enfants.

Suivi et évaluation

34. Le suivi des résultats fondé sur l'équité permettra de suivre les progrès réalisés par l'UNICEF en matière de lutte contre les goulets d'étranglement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier son engagement à « ne pas faire de laissés-pour-compte ». Le Cadre de résultats et d'allocation des ressources du programme de pays et le Plan de contrôle de l'exécution serviront de cadre global pour le suivi ventilé des résultats et contribueront directement aux résultats au titre du cadre stratégique des Nations Unies.

35. En raison de l'insécurité persistante, l'UNICEF continuera de recourir au suivi par des tiers afin de faire en sorte que les programmes atteignent les populations de garçons et de filles visées dans des zones difficiles d'accès. Au cours de la période couverte par le programme, et dans la mesure du possible, l'UNICEF s'attachera à réduire le recours au suivi par des tiers en accroissant la présence de personnel de l'UNICEF dans les zones visées par le programme.

36. Afin d'améliorer les systèmes d'information nationaux, l'UNICEF collaborera avec le Bureau de statistique et de recensement, les ministères d'exécution et les autorités infranationales pour mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'information, y compris, éventuellement, des technologies novatrices permettant la collecte rapide d'informations.

37. Les examens semestriels et annuels s'intéresseront aux nouvelles perspectives et aux nouveaux risques pour faire en sorte que le programme conserve sa pertinence

malgré l'évolution du contexte. Ces examens évalueront les progrès accomplis dans le cadre du lien entre aide au développement, aide humanitaire et paix. L'évaluation continue des obstacles et des goulets d'étranglement éclairera encore les ajustements des stratégies du programme.

38. Des mécanismes de suivi et de responsabilisation, y compris un mécanisme de responsabilisation de la jeunesse (à élaborer avec la MANUL et les autres organismes des Nations Unies), des entretiens avec des informateurs principaux et des discussions de groupe seront mis en place pour faciliter les retours d'informations directs des bénéficiaires. Les résultats du suivi alimenteront directement l'apprentissage programmatique et la redistribution stratégique des activités et des stratégies de mise en œuvre.

39. L'UNICEF procédera à une évaluation de son programme de pays précédent dans le contexte de la programmation à distance. Les conclusions de l'évaluation serviront de base à la mise en œuvre du programme de pays en cours d'exécution.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Programme de coopération entre le gouvernement de la Libye et l'UNICEF, 2019–2020

Convention relative aux droits de l'enfant : Articles 2, 3, 4, 6, 7, 12, 13, 15, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 31, 37, 38, 39, 40 et 42

Priorités nationales : Objectifs de développement durable n^{os} 1 à 6, 8, 10 et 16

Résultats attendus du Cadre stratégique des Nations Unies impliquant l'UNICEF : D'ici à la fin de 2020, les institutions libyennes visées ont amélioré leur capacité à concevoir, élaborer et exécuter des politiques sociales qui mettent l'accent sur la prestation de services sociaux de qualité pour toutes les femmes et les filles et tous les hommes et les garçons de Libye (y compris les groupes vulnérables, les migrants et les réfugiés), dans une perspective de renforcement de la sécurité humaine et de réduction des inégalités (résultat 3)

Objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF, 2018-2021 : 1 à 5

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
1. D'ici à 2020, les enfants, les adolescents, les jeunes et leurs familles, en particulier les plus défavorisés, ont de plus en plus recours à des services sociaux de base dont la qualité s'est améliorée	Part de la population utilisant de l'eau potable* DR : 65 % C : 70 % * En raison de la durée limitée du programme de pays et de l'absence critique de données, les données de référence et les cibles concernent les 28 municipalités ciblées. Les résultats seront transposés à l'échelle dans le prochain	Rapports des partenaires (services municipaux des eaux)	1.1 Les filles et les garçons, les adolescents et leurs familles vulnérables ont un accès accru à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène, à la nutrition et à des services de santé dans les municipalités ciblées. 1.2. Les filles, garçons, adolescents et jeunes ont un accès accru à une éducation scolaire et non scolaire inclusive et de qualité. 1.3 Les adolescents et jeunes vulnérables sont davantage sensibilisés et bénéficient d'un accès accru à la formation technique et professionnelle et à des compétences utiles à la vie	Ministères d'exécution, organisations de la société civile, populations locales	177	21 373	21 550

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
	descriptif de programme de pays.		quotidienne dans les municipalités ciblées. 1.4 Les filles et les garçons âgés de 0 à 59 mois sont protégés contre les maladies à prévention vaccinale, en portant une attention particulière à la poliomyélite et à la rougeole, dans les municipalités ciblées. 1.5 Les adolescents et les jeunes vulnérables bénéficient d'une plus grande inclusion sociale et économique dans leur communauté et s'engagent dans le dialogue et la consolidation de la paix dans les municipalités ciblées.				
	Enfants de moins d'un an recevant un vaccin contre la rougeole au niveau national DR : 93 % C : 95 %	Système d'information sanitaire					
	Nombre d'enfants bénéficiant d'une amélioration des environnements d'apprentissage* DR : 99 378 C : 200 000 * En raison de la durée limitée du programme de pays et de l'absence critique de données, les données de référence et les cibles concernent les 28 municipalités ciblées. Les résultats seront transposés à l'échelle dans le prochain descriptif de programme de pays.	Système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement ; rapports des partenaires (Ministère de l'éducation)					

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ressources ordinaires (RO)	Autres ressources (AR)	Total
2. D'ici à 2020, les filles et les garçons sont mieux protégés contre la violence, la maltraitance et l'exploitation.	Pourcentage de filles et de garçons en conflit avec la loi ou qui font l'objet d'un ordre de déjudiciarisation ou d'une mesure de remplacement par opposition à une peine privative de liberté (dans les municipalités ciblées). DR : 0 C : 10 %	Rapports des partenaires (ministères d'exécution)	<p>2.1 Les services de protection de l'enfance, de soutien psychosocial et de réinsertion reposant sur la collectivité sont disponibles pour les garçons et les filles, y compris les rescapés de toutes les formes de violence, les enfants handicapés, les enfants en déplacement et les enfants associés aux conflits armés dans les municipalités ciblées.</p> <p>2.2 Des services et institutions judiciaires adaptés aux enfants sont disponibles pour les garçons et les filles en conflit avec la loi dans les municipalités ciblées.</p> <p>2.3 Les garçons et les filles, les parents, les enseignants et les communautés sont mieux sensibilisés aux risques de violence contre les enfants et ont un meilleur accès à des services de protection de l'enfance.</p> <p>2.4 Les systèmes nationaux de suivi, de transmission de l'information et de riposte face aux violations des droits de l'enfant sont renforcés, y compris les capacités techniques, la gestion de l'information et le signalement.</p>	Ministères d'exécution, organisations de la société civile, populations locales	117	10 101	10 278
	Pourcentage de filles et de garçons, rescapés de la violence, de l'exploitation et de la maltraitance, qui bénéficient d'interventions spécialisées dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF DR : 0 C : 20 %	Système de gestion de l'information sur la protection de l'enfance					

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ressources ordinaires (RO)	Autres ressources (AR)	Total
3. D'ici à 2020, les principales institutions gouvernementales ont amélioré leur planification et leur budgétisation fondées sur des données factuelles et tenant compte des besoins de l'enfant.	Nombre de mécanismes nationaux de santé, d'éducation et de protection qui fournissent régulièrement des données ventilées en ce qui concerne les groupes vulnérables. DR : 1 (système d'information sanitaire) C : 5	Système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement, système d'information sanitaire, système de gestion de l'information sur la protection de l'enfance	3.1 L'apprentissage et la production de données factuelles sur la pauvreté des enfants, la vulnérabilité, les finances publiques et la protection sociale alimentent les politiques et les budgets du secteur social. 3.2 Les prestataires de services de base aux niveaux national et infranational ont renforcé leurs capacités à élaborer et hiérarchiser des politiques et budgets axés sur l'équité, reposant sur des données factuelles, et sont mieux à même de faire face aux situations d'urgence.	Ministères d'exécution, organisations de la société civile	1 239	1 281	2 520
	Nombre de politiques et/ou stratégies actualisées adoptées ou révisées sur la base de priorités adaptées aux besoins des enfants DR : 0 C : 6	Dossiers validés par le Gouvernement					
Efficacité du programme					177	5 475	5 652
Total des ressources					1 770	38 230	40 000